

28^{ième} Concours International de Danse Classique de Toulon

SAMEDI 17 AVRIL 2027 – PALAIS NEPTUNE DE TOULON

Présidente d'Honneur : Karin Averty

Avec le soutien et le parrainage de :

Mairie de Toulon, Mutuelle Verte. Nouvelle Maison de la Danse Turin, Prom'Opéra, Lions Club
La Cadière d'Azur, Ballet Studio Marius, Dance Immersion Cagli, ITA on Tour

I – JURY

Le jury est composé de personnalités reconnues dans le monde de la danse.
Ses décisions sont sans appel.

II - CATEGORIE

DUO CLASSIQUE

Chorégraphie libre d'1mn 30 à 2mn30 sur demi-pointes

- Duo 1 8 à 11 ans
- Duo 2 12 à 14 ans

Chorégraphie libre d'1mn 30 à 2mn30 sur pointes

- Duo 3 12 à 14 ans
- Duo 4 à partir de 15 ans

PAS DE DEUX DU REPERTOIRE (ADAGE, CODA)

- Duo 5 à partir de 15 ans

DUO AUTRES STYLES Chorégraphie libre d'1mn 30 à 2mn30

- Duo 1 8 à 11 ans
- Duo 2 12 à 15 ans
- Duo 3 à partir de 16 ans

GROUPE CLASSIQUE (à partir de 3 participants)

Chorégraphie libre d'1mn 30 à 3 mn sur demi-pointes

- Groupe 1 8 à 12 ans

Chorégraphie libre d'1mn 30 à 3 mn sur 1 /2 pointes et pointes

- Groupe 2 12 à 16 ans

Chorégraphie libre d'1mn 30 à 3 mn sur pointes

- Groupe 3 11 à 14 ans
- Groupe 4 à partir de 15 ans

GROUPE AUTRES STYLES (À partir de 3 participants)

Chorégraphie libre d'1mn 30 à 3mn tout style confondu

- Groupe 1 8 à 11 ans
- Groupe 2 12 à 15 ans
- Groupe 3 à partir de 16 ans

La moyenne des âges du duo ou du groupe définit le niveau dans lequel il doit se présenter.

INDIVIDUEL

Variation libre d'1m.15 à 1m.45 sur demi-pointes

- Espoir 6 - 7 ans
- Ballerina 8 - 9 ans
- Etude 10 - 11 ans
- Moyen 1 12 - 13 ans

Variation libre d'1m.15 à 1m.45 sur pointes

- Moyen 2 12 - 13 ans,
- Avancé 14 - 15 ans,
- Supérieur à partir de 16 ans,

Les variations du répertoire sont interdites pour ces niveaux.

- Préprofessionnel à partir de 15 ans

Deux variations obligatoires :

1 Variation du Répertoire + une variation libre tout style de danse confondu d'1mn 15 à 1mn 45

(Variation du répertoire exclue)

L'âge limite du concours est fixé à 25 ans

Le candidat ayant atteint l'âge limite d'un niveau le jour du concours doit se présenter dans le niveau au-dessus. Il est interdit de présenter les variations imposées des autres concours. Les candidats d'une même école sont invités à présenter chacun une variation différente. Dans le cadre de la réglementation sur les droits d'auteur, il est impératif d'obtenir l'autorisation du chorégraphe ou de ses descendants pour présenter des chorégraphies n'appartenant pas au domaine public. Le non-respect de ces recommandations peut entraîner la disqualification des candidats.

Liste exclusive des Pas de deux et variations du répertoire :

Le lac des Cygnes, la Belle au bois dormant, Casse-noisette, Don quichotte, Coppélia, La Fille mal Gardée, Esmeralda, Diane et Actéon, Le Corsaire, la Bayadère, la Source, Sylvia, Le Carnaval de Venise, Satanella, La Sylphide, Les Sylphides, Flammes de Paris, Halte de Cavalerie, La fête des fleurs à Genzano, Napoli, Paquita, Giselle, Raymonda, Le Pavillon de Flore, Grand pas de quatre, Grand pas classique, le Bal des Cadets, la Fille du Pharaon, Le Talisman, La Fée des Poupées. **Sont exclues :** La Bayadère : Nikaya, variation du temple 1^{er} acte et variation du serpent 2^{ème} acte.

III - SCENE

Scène Plate de 12m50 d'ouverture sur 11m de profondeur. L'entrée et la sortie se font côté cour, sauf pour les variations du répertoire.

IV- MUSIQUE

Les candidats devront envoyer par mail à musiqueconcourstoulon@outlook.fr les musiques en format MP3, une piste par musique en précisant dans l'ordre **NOM, PRENOM DU CANDIDAT, LA CATEGORIE et NOM DES VARIATIONS** avant le **12 MARS 2027** date de clôture des inscriptions.

Il est demandé de prévoir un double, format MP3 sur clé USB.

Les musiques ne pourront en aucun cas être modifiées après validation de l'inscription.

V - TENUE

Filles : Tunique avec ou sans jupette **couleur pastel**.

Garçons : Collant Gris et haut blanc.

Tout candidat ne respectant pas la couleur imposée sera sanctionné

Costume obligatoire pour les duos, les groupes et pour les catégories individuelles niveau

Avancé, Supérieur et Préprofessionnel.

Petit accessoire autorisé, décor interdit.

VI – INSCRIPTION

Les frais d'inscription sont de 85€ par candidat dans la Catégorie Individuelle, de 55€ par candidat dans la Catégorie Duo et de 45€ par candidat dans la Catégorie Groupe.

En cas de désistement, les droits d'inscription resteront acquis aux Amis de la Danse même sur certificat médical.

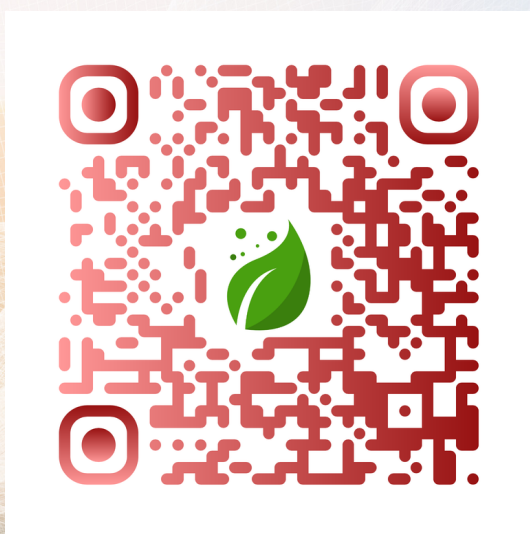
Pour toute inscription anticipée avant le **15 février 2027** les droits d'inscription seront de 70€ en Individuel, 40€ en duo et 30€ par membre d'un groupe.

Clôture des inscriptions : le 12 MARS 2027. Les organisateurs se réservent le droit de clôturer les inscriptions avant la date limite en fonction du nombre d'inscrits.

Nouveauté 2027 : Les inscriptions et règlement des frais se font désormais en ligne sur la plateforme Yapla à cette adresse : <https://les-amis-de-la-danse-1.s2.yapla.com/fr/event-124217>

Pour faciliter l'inscription, le règlement des frais d'inscriptions DES GROUPES uniquement se fera par virement sur le compte bancaire des amis de la danse, après inscription préalable sur Yapla.

Inscriptions 28eme Concours International de Danse de Toulon



VII – LES PRIX ET RECOMPENSES

Nombreux Prix en espèces

Trophées, Stages, articles de danse, etc....

VIII – CONCOURS PUBLIC.

Les Professeurs et les candidats sont invités à entrer gratuitement. Un badge sera remis aux candidats et aux professeurs à leur arrivée pour accéder à la salle.

L'accès à la scène est interdit aux professeurs pendant les épreuves. Les loges sont accessibles uniquement aux candidats et aux professeurs.

IX – NB

Les organisateurs du concours, toute l'équipe ainsi que le personnel du Palais Neptune déclinent toute responsabilité en cas de vol, préjudice quel qu'il soit, envers les candidats, les professeurs ou le public.